



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

insertion professionnelle et sociale

Question écrite n° 7170

Texte de la question

M. Marc Dolez demande à M. le Premier ministre de lui indiquer s'il compte prendre des mesures pour favoriser l'insertion professionnelle de personnes reconnues travailleurs handicapés dans l'administration dont il a la charge.

Texte de la réponse

Le taux des bénéficiaires de l'obligation d'emploi dans les services du Premier ministre a encore progressé cette année, passant de 0,89 % des effectifs au 1er janvier 2007 à 4,18 % au 31 décembre 2011, puis à 4,44 % au 1er octobre 2012, ce qui représente 72 agents. Cette progression est le fruit d'une politique volontariste et active en faveur du recrutement, de l'insertion, du reclassement et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. En 2013, les services du Premier ministre poursuivront cet effort, s'appuyant sur trois leviers : - le renouvellement de la convention avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP). Les moyens ainsi alloués permettent le maintien dans l'emploi, notamment par l'aménagement et l'adaptation des postes de travail, et par la formation des travailleurs en situation de handicap ; - la poursuite du partenariat avec le ministère de la Défense pour la Campagne d'information et de formation itinérante au handicap (CIFIH) ; - le maintien du dispositif de sensibilisation et de formation : tout nouvel arrivant dans les services est sensibilisé aux problématiques du handicap lors de son stage d'accueil ; un cursus spécifique « handicap » est également proposé dans l'offre de formation.

Données clés

Auteur : [M. Marc Dolez](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7170

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 octobre 2012](#), page 5607

Réponse publiée au JO le : [11 décembre 2012](#), page 7356